

TriLane

SPÉCIFICATIONS D'INGÉNIERIE
NAM-TL-ES-FR-A

AS **AUTOMATIC**
SYSTEMS

Access controlled...
Future secured

Tourniquet Tripode

TriLane 2



Spécifications d'Ingénierie

SPÉCIFICATIONS D'INGÉNIERIE

Tourniquet tripode TriLane

SECTION 11 14 00 – Équipement de contrôle d'accès des piétons (Gates/Turnstiles)

PARTIE I – GÉNÉRALITÉS

1.01 LA PRÉSENTE SECTION INCLUT

- A. La présente section couvre la fourniture et l'installation d'un tourniquet tripode pour contrôler le flux des piétons.

1.02 RÉFÉRENCES

- A. Le tourniquet tripode doit être conforme aux normes CSA.

1.03 EXIGENCES DU SYSTÈME

- A. Le tourniquet tripode doit contrôler et restreindre le flux des piétons entre la zone publique et la zone sécurisée.
- B. Doit être équipé d'obstacles rotatifs, normalement fermés, afin de bloquer le flux des piétons et d'éviter tout accès non autorisé aux zones sécurisées.
- C. Doit être actionné manuellement, uni ou bi-directionnellement, permettant ainsi le passage dans un ou deux sens, configurable indépendamment dans l'un des trois états suivants :
 - 1. Libre : toutes les personnes sont autorisées à passer en toutes circonstances.
 - 2. Contrôlé : chaque personne doit présenter un moyen d'authentification valable au lecteur avant d'être autorisée à passer.
 - 3. Verrouillé : aucune personne n'est autorisée à passer ; les moyens d'authentification sont ignorés.
- D. Doit être configurable en mode déverrouillé / Fail-Safe (bras tombants ou fixes) ou verrouillé / Fail-Secure (bras fixes) en cas de panne de courant.
- E. L'unité doit être suffisamment spacieuse pour accueillir deux (2) lecteurs (un pour chaque direction) et doit pouvoir intégrer le lecteur dans son coffre ou le fixer en surface.
- F. Doit être conçue pour garantir la protection de l'utilisateur et un passage aisé.
- G. Peut être installée à l'extérieur.

1.04 SOUMISSIONS

- A. Données relatives au produit : description de l'équipement, dimensions, schémas de câblage électrique pour l'installation et manuels techniques du fabricant concernant chaque produit à utiliser, y compris :
 - 1. Instructions de préparation du site et recommandations.
 - 2. Exigences et recommandations d'entreposage et de manutention.
 - 3. Méthodes d'installation.
 - 4. Manuels d'utilisation et d'entretien.
- B. Fournir des plans d'exécutions et indiquer les connexions des composants et leur emplacement, les méthodes de fixation et leur emplacement, et les détails d'installation.



1.05 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

- A. Livrer les équipements sur le site de travail, dans l'emballage d'origine non endommagé, complets avec instructions d'installation.
- B. Entreposer dans l'emballage d'origine dans un endroit sec, couvert, protégé de la poussière, de la chaleur et des intempéries.

1.06 PROJET/CONDITIONS SUR SITE

- A. Installer le tourniquet tripode sur le sol fini de niveau.

1.07 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- A. Qualifications du fabricant :
 - 1. Le fabricant doit être une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de tourniquets tripodes et posséder une expérience prouvée d'au moins vingt (20) ans
 - 2. Un fabricant possédant une expérience prouvée dans le transport public est recommandé
- B. Limitations de source d'approvisionnement : obtenir des tourniquets tripodes par une seule source venant du fabricant.

1.08 GARANTIE

- A. Le fabricant garantit ce produit contre les défauts de pièces et de main-d'œuvre pendant une période de deux (2) ans à partir de la date de facturation.
- B. Cette garantie exclut l'usure normale des finitions et les dégâts dus à une utilisation abusive ou incorrecte.
- C. Obtenir du fabricant les clauses complètes de garantie.



PARTIE II – PRODUITS

2.01 FABRICANTS

- A. Fabricants : conformément aux prescriptions, les produits doivent être fournis par l'une des entreprises suivantes :
 - 1. AUTOMATIC SYSTEMS, 4005 Boul. Matte, Brossard, Québec, Canada
Téléphone : 450-659-0737 Fax : 1-800-263-6548
Page d'accueil : www.automatic-systems.com Email : asmal@automatic-systems.com
- B. Produits:
 - 1. Tourniquet tripode, modèle TriLane.

2.02 CONSTRUCTION

- A. Carrosserie
 - 1. Doit être basé sur un caisson à deux pieds (TL2)
 - 2. Doit être fabriqué en acier peint avec un capot en acier inoxydable brossé de 16G (1,5 mm) de type AISI 304
 - 3. La partie supérieure doit être verrouillée par deux (2) clés
- B. Pied(s)
 - 1. Doivent être fabriqués en aluminium peint.
 - 2. Doivent avoir une surface frontale plane pour les intégrations
- C. Bras
 - 1. Doivent être fabriqués en acier inoxydable brossé de type AISI 304
 - 2. Doivent avoir une longueur de 20" [510 mm].
- D. Enveloppe
 - 1. La conception de l'enveloppe de l'unité doit garantir un degré de protection IP44

2.03 DIMENSIONS

- A. Largeur du passage libre :
 - 1. 21" [533 mm]
- B. Dimensions :
 - 1. Longueur : 51" [1300 mm]
 - 2. Hauteur : 38" [970 mm]
 - 3. Largeur : 9.25" [235 mm]

2.04 FONCTIONNEMENT

- A. L'unité doit être actionnée manuellement dans une ou deux directions
- B. Fonctionnement normal (valable pour le mode de fonctionnement "Contrôlé")
 - 1. En position de repos, le passage doit être solidement bloqué par un bras horizontal verrouillé mécaniquement
 - 2. Lorsqu'il reçoit une impulsion d'ouverture venant du système de contrôle d'accès, le mécanisme se débloque ; l'utilisateur peut alors actionner le bras manuellement dans la direction autorisée
 - 3. Il se bloque à nouveau immédiatement après le passage de l'utilisateur ou après un délai réglable



- C. Panne de courant
Avec bras fixes

**** REMARQUE AU RÉDACTEUR DES SPÉCIFICATIONS **** *Sélectionnez et gardez dans les deux (2) sous-paragraphes suivants celui qui est approprié à ce projet.*

1. En cas de panne de courant, l'obstacle rotatif est débloqué et tourne librement pour faciliter la sortie (Fail-Safe). Quand l'alimentation électrique est rétablie, l'unité revient à son mode de fonctionnement précédent.
2. En cas de panne de courant, l'obstacle rotatif est bloqué mécaniquement en position neutre (Fail-Secure). Quand l'alimentation électrique est rétablie, l'unité revient à son mode de fonctionnement précédent.

Avec bras tombants

1. En cas de panne de courant, les bras tombent pour faciliter la sortie (Fail-Safe).

- D. Fonctionnement d'urgence
Avec bras fixes

1. L'unité doit avoir une entrée pour recevoir le signal "alarme incendie". Quand la situation d'urgence est activée, l'obstacle tourne librement dans les 2 directions A et B. Ce mode de fonctionnement est maintenu aussi longtemps que le signal d'urgence est actif. Lorsque le signal d'urgence a été coupé, l'unité revient à son mode d'exploitation précédent.

Avec bras tombants

2. L'unité doit avoir une entrée pour recevoir le signal "alarme incendie". Quand la situation d'urgence est activée, les bras tombent pour faciliter la sortie.

2.05 SÉCURITÉ

- A. L'unité doit être équipée de trois (3) bras robustes en acier pour bloquer solidement le passage et assurer le passage d'un seul usager à la fois.
- B. Les bras ne doivent pas pouvoir être enlevés sans outils appropriés.
- C. L'unité doit avoir un verrouillage mécanique intégré. Les bras doivent être bloqués mécaniquement en position de repos afin de prévenir toute tentative de forçage (seulement si un sens de passage au minimum est contrôlé) et pour éviter que deux (2) personnes passent en même temps.
- D. Le passage doit être contrôlée électroniquement, et configurable indépendamment dans une ou deux directions :
 1. Accès libre
 2. Bloqué en permanence
 3. Passage soumis à autorisation
- E. L'unité doit disposer d'un mécanisme anti-retour évitant la rotation inverse de l'obstacle après une rotation par rapport à la position au repos, afin d'empêcher toute utilisation non autorisée ou fraude dans la direction opposée.
- F. L'unité doit être équipée d'un mécanisme de centrage automatique afin d'assurer que l'obstacle revienne à sa position zéro après le passage d'un usager.



2.06 ERGONOMIE

- A. L'unité doit avoir trois (3) bras placés à 120° pour le confort et l'aisance de passage.
- B. Ces bras doivent être amortis par un amortisseur hydraulique afin de garantir un mouvement souple, silencieux et progressif.
- C. Les bras inactifs ne doivent pas entraver le passage.

2.07 SIGNALÉTIQUE

- A. Une signalisation visuelle avec graphiques clairs doit être intégrée dans chaque sens de passage (une pour chaque direction) pour indiquer l'état du couloir, contrôler le flux des usagers et les avertir.

2.08 CONTRÔLEUR

- A. Contrôleur à microprocesseur présentant les caractéristiques suivantes :
 - 1. Configuration via pages web
 - 2. Ecran 4 Digits
 - 3. Communication RS232/485
 - 4. Mini USB

2.09 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

- A. Alimentation électrique :
 - 1. Courant alternatif 120 volts 60 Hz
- B. Consommation nominale en fonctionnement : 50W maximum durant 5ms
- C. Consommation en mode veille : 10W maximum

2.10 PERFORMANCES

- A. MCBF : 5 000 000 : nombre moyen de cycles entre 2 pannes si l'entretien recommandé a bien été effectué.
- B. Températures de fonctionnement : -10 à +50 degrés Celsius (+14 à +122 degrés Fahrenheit)

2.11 ÉQUIPEMENT EN OPTION

**** REMARQUE AU RÉDACTEUR DES SPÉCIFICATIONS **** Supprimez les sous-paragraphes suivants si aucun équipement en option n'est requis, ou ajoutez si nécessaire.

- 1. Bras tombant.
- 2. Passage bidirectionnel.
- 3. Carrosserie full inox 304.
- 4. Pieds inox 304 (2 sens).
- 5. Porte pour pied inox (par sens de passage).
- 6. Peinture autre que RAL9005.
- 7. Chauffage thermostaté (jusqu'à -20°C).
- 8. Chauffage thermostaté (jusqu'à -40°C).
- 9. Détection de fraude « jump over » & « crawl under »



PARTIE III – EXÉCUTION

2.12 INSPECTION

- A. L'installateur doit examiner les lieux d'installation et conseiller le donneur d'ordre à propos de tout état du site ne convenant pas à l'installation correcte du produit. Ces conditions incluent ce qui suit, sans y être limitées :
 1. Le tourniquet tripode doit être installé sur un sol en béton fini de niveau.
 2. L'alimentation électrique et le câblage de contrôle doivent être installés. Suivre les recommandations du fabricant.
- B. N'effectuer l'installation qu'après avoir remédié à toute situation non satisfaisante.

2.13 INSTALLATION

- A. Installer le tourniquet tripode en stricte conformité avec les instructions du fabricant.
- B. Placer les unités de niveau.
- C. Fixer solidement en place.

2.14 AJUSTEMENT

- A. L'installateur effectuera le réglage du tourniquet tripode pour en assurer le bon fonctionnement après installation.

2.15 INSTRUCTION

- A. Un installateur formé en usine montrera à l'équipe de maintenance du propriétaire le fonctionnement correct et les exigences d'entretien de l'équipement, y compris la maintenance extérieure.

2.16 NETTOYAGE

- A. Nettoyer soigneusement le tourniquet tripode et la zone après installation pour enlever l'excès de produit de jointoiment, la saleté et les étiquettes.

2.17 MAINTENANCE

- A. Assurer la maintenance de l'équipement en respectant les instructions du fabricant.

Automatic Systems se réserve le droit de modifier les présentes spécifications à tout moment sans avis préalable.

FIN DE SECTION